RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Agence Régionale de Santé Hauts-de-France

Affaire suivie par Yves DUCHANGE
Directeur départemental de l'Aisne
Téléphone : 03.23.22.45.62
Mail : yves.duchange@ars.sante.fr

Lille, le 28/01/2021

Le Directeur général de l'Agence régionale de santé Hauts-de-France

à

Monsieur Ziad Khoury
Préfet de l'Aisne
2, rue Paul Doumer
02000 LAON

Objet : lutte contre l'épidémie de COVID 19 – avis de l'ARS quant au renforcement des mesures réglementaires prises, dans l'Aisne, en vertu du décret modifié n° 2020-1310 du 29 octobre 2020

Par courriel en date du 28 janvier, vous sollicitez l'avis de l'Agence régionale de santé quant au renforcement des mesures réglementaires prises par arrêtés préfectoraux, en vertu du décret modifié n° 2020-1310 du 29 octobre 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire

L'avis de l'Agence est le suivant :

L'épidémie continue d'être active, elle progresse tant sur l'ensemble du pays que dans la région des Hauts-de-France. Le taux d'incidence régional est de 209 cas / 100 000 habitants ce 28 janvier.

Dans l'Aisne, cette incidence s'établit à 257 / 100 000 habitants, en progression constante. Elle traduit une circulation active du virus. 1353 nouvelles personnes y ont été dépistées positives au test diagnostic RT-PCR ou antigénique entre le 18 et le 24 janvier, ce qui représente un taux de positivité de 9%.

Un élément de préoccupation est à souligner : l'incidence chez les plus de 65 ans, qui s'établit à 293 cas / 100 000 habitants. Ce taux d'incidence, pour cette classe d'âge notablement fragilisée, dépasse de façon importante l'incidence moyenne et progresse rapidement.

Enfin, la saturation des services de réanimation du département (98% d'occupation, 47 patients) et la part des patients COVID en réanimation, qui reflète l'impact de l'épidémie sur notre système de santé, à plus de 60 % malgré un capacitaire renforcé est un indicateur préoccupant.

L'ensemble de ces éléments montre donc que le virus continue de circuler activement dans l'Aisne, justifiant, pour freiner sa propagation, des mesures visant à renforcer les mesures barrières et inciter au port du masque dans les zones où les interactions sociales sont fréquentes, notamment en secteur urbain.

Signé
Pr Benoît VALLET